

programme mixte pour parer aux imprévus, qu'on pourrait mettre en œuvre rapidement dans le cas d'un important épanchement de pétrole ou d'autres substances dangereuses. Ce nouveau programme coordonnera les programmes nationaux de chaque pays et celui de l'Ontario, de sorte que toute situation urgente suscitera une action conjointe en vertu de procédures et d'arrangements prédéterminés. On a aussi convenu hier de demander à la Commission mixte internationale d'effectuer une étude approfondie des problèmes de pollution dans le lac Huron et le lac Supérieur, comme celle qu'elle a complétée récemment à l'égard des autres Grands lacs.

Cet accord proposé sur la qualité de l'eau des Grands lacs devrait provoquer une amélioration rapide de la situation dans les Grands lacs, notamment dans la région inférieure. Les États-Unis s'engageront fermement à exécuter d'ici 1975 des programmes municipaux et industriels de contrôle et ces programmes devraient atténuer sensiblement la pollution générale qui existe actuellement à la frontière des deux pays. Ils nécessiteront pour la répression de la pollution des dépenses beaucoup plus considérables aux États-Unis qu'au Canada.

Toutefois, il faudra accélérer les programmes municipaux et industriels du côté canadien, notamment dans la région inférieure des Grands lacs, afin qu'en 1975, les programmes de l'Ontario soient en mesure d'atteindre les objectifs communs que nous nous sommes fixés concernant la qualité de l'eau. J'ai discuté la question avec M. Kerr, car la mise en œuvre de nombreux engagements canadiens, en vertu de l'accord canado-américain, relèverait conjointement du gouvernement fédéral et de celui de l'Ontario. Il a été convenu que le partage des responsabilités entre le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Ontario et les municipalités intéressées en vue du financement du programme accéléré d'amélioration des installations de traitement des eaux d'égout dans la région inférieure des lacs fera l'objet d'un accord détaillé à négocier entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario. Les négociations commenceront immédiatement car il nous faut conclure cet accord avec l'Ontario avant d'aborder le projet d'accord avec les États-Unis à l'automne prochain.

Selon l'avis de tous ceux qui assistaient à la réunion d'hier, le projet d'accord et les autres mesures annoncées donnent suite d'une façon complète et positive aux recommandations de la Commission mixte internationale. Ce projet servira de précédent aux deux États pour traiter d'autres problèmes écologiques le long de notre frontière et aussi de modèle pour d'autres pays dans leurs efforts pour combattre la pollution aux frontières internationales.

Monsieur l'Orateur, avec votre permission, je voudrais déposer le communiqué commun publié à la fin de la réunion de Washington hier.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je tiens d'abord à souhaiter la bienvenue au ministre à son retour de Washington. Toutefois, nous n'avons pas vu le secrétaire d'État aux Affaires extérieures depuis longtemps. Je voudrais féliciter le ministre de son empressement à faire rapport au Parlement sur cette

[L'hon. M. Davis.]

question. C'est ainsi que je conçois les relations des ministres avec la Chambre.

J'ajouterai que nous approuvons la déclaration d'intention qui a suivi ces entretiens, et nous avons hâte d'entendre les déclarations plus concrètes et plus précises évoquées par le ministre dans le cadre de ce programme.

Je note avec quelque inquiétude un certain déséquilibre dans les entretiens. Le ministre a parlé d'une «délégalation au niveau du cabinet.» J'avais cru que le ministre allait conférer avec des secrétaires du gouvernement américain, mais tel n'a pas été le cas.

Je note l'absence d'une estimation du coût du projet, et cela nous inquiète, mais j'approuve vivement l'initiative de notre gouvernement, du gouvernement de l'Ontario et des États-Unis. Les ministres ont raison de croire, j'espère, que des mesures seront prises sous peu. Ce sera une tâche extrêmement difficile. Il me paraît très sage d'avoir confié à la Commission mixte internationale plus d'autorité, une plus grande liberté d'action et, bien sûr, un personnel compétent plus nombreux pour ce rôle nouveau et très important qu'elle a à remplir.

Je regrette, toutefois, qu'à cette réunion où les hauts fonctionnaires devaient s'entretenir du pipe-line transalaskien, ceux-ci n'aient apparemment pas abordé cette très importante question. On nous avait dit les 17 et 26 mai —malgré le trou de mémoire du premier ministre hier— que des entretiens auraient lieu à l'échelon ministériel le 10 juin au sujet de ce pipe-line. Je ne vois pas la moindre allusion au projet de pipe-line transalaskien dans la déclaration du ministre ou dans le communiqué. Je me demande si au lieu d'accuser le député de Hillsborough d'un trou de mémoire, le gouvernement ne perd pas lui-même intérêt dans cette très importante affaire. Le gouvernement n'a pas rempli la promesse formelle qu'il a faite à la Chambre de discuter du projet. Les comptes rendus de journaux nous permettent de conclure qu'au milieu ou à la fin de la réunion, il en a été question à titre officieux. Ce n'est pas suffisant dans le cas d'un problème aussi grave que celui que pose le projet de pipe-line transalaskien, avec tous les risques qu'il pourrait présenter pour la population et la Colombie-Britannique.

Une telle attitude me choque, m'inquiète et m'alarme. Je dis au ministre—qui est chargé de cette question et qui, en plus, vient de la Colombie-Britannique—que la question aurait dû être représentée à cette partie de la réunion, tout comme les gouvernements des autres provinces étaient représentés au cours des discussions intéressant les Grands lacs. Le gouvernement a manqué à son devoir à cet égard. Il se doit, je pense, de songer sérieusement au projet de pipe-line transalaskien, de réunir ses ministres sans tarder pour élaborer une politique, de faire une déclaration à la Chambre et de se rendre hardiment à Washington afin d'y exposer le point de vue du gouvernement canadien et des Canadiens sur les terribles dangers de la route du pipe-line transalaskien. Je m'élève des plus énergiquement contre cette négligence du ministre.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, les députés de mon parti se félicitent du rapport que nous a fait le ministre sur les entretiens qu'il a eus